

Constat

Le développement durable, par la nature et la diversité des enjeux qu'il comporte (économiques, sociaux, écologiques) est un thème fédérateur qui permet de mobiliser, autour d'un même projet, plusieurs disciplines. Il favorise, par conséquent, les activités qui mettent en jeu des compétences transversales et offre des modalités de travail différentes des cours strictement disciplinaires.

Problématique

Comment utiliser l'accompagnement personnalisé pour conduire un projet pluridisciplinaire permettant aux élèves d'acquérir des compétences transférables qu'ils pourront réinvestir en première, en particulier lors des TPE ?

Objectifs

Aider les élèves à :

- développer et soutenir un propos argumenté ;
- devenir autonomes dans le travail de recherche documentaire ;
- synthétiser et prendre des notes ;
- appréhender les TPE de 1^{ère}.

Sensibiliser les élèves à la notion de développement durable.

Mise en œuvre

Le projet détaillé ci-dessous a pour finalité la réalisation d'une exposition autour d'un thème en relation avec le développement durable. Il peut être conduit sur tout ou partie de l'année en fonction du nombre de professeurs investis et des prolongements souhaités. Par conséquent, le nombre de séances est variable. Dans l'exemple présenté, celles-ci sont au nombre de 8 et les élèves répartis en petits groupes (de 4 à 5 élèves).

Ce projet peut associer des professeurs de sciences, de mathématiques mais aussi de français, d'arts plastiques ainsi que la documentaliste.

Les premières séances se déroulent en co-animation (professeur coordonnateur du projet et professeur documentaliste), de préférence au CDI, lieu ressource que l'on pourra également utiliser pour la présentation finale des expositions. Ce projet nécessite enfin un minimum de matériel pour la réalisation des productions (affiches, colle, feutres ...).

Déroulement

1^{ère} séance (2h) : définition du thème de recherche

Le professeur coordonnateur, après avoir exposé aux élèves les enjeux du projet et ses modalités de réalisation (calendrier, autres professeurs concernés, productions prévues), les répartit en groupe de travail (4 à 5 élèves), si possible au CDI. Il leur distribue un dossier documentaire préalablement constitué. Celui-ci contient un certain nombre d'articles de presse ou encyclopédiques, une bibliographie, une sitographie, permettant aux élèves de prendre connaissance de cette notion complexe appelée « développement durable » et des questions qui y sont liées. Le professeur documentaliste peut, à l'occasion de cette séance, guider chacun dans l'utilisation des documents bibliographiques.

Cette première approche est suivie d'un échange oral de l'ensemble du groupe pour tenter de circonscrire et définir le sujet. Le professeur demande ensuite aux élèves, à l'issue de la séance, de trouver pour la fois suivante la thématique qui constituera le sujet de leur exposition. Elle doit s'inscrire dans une double perspective : alerter et éduquer ; alerter sur les dangers que court la planète et l'humanité, éduquer pour que chacun apprenne les gestes d'éco-citoyenneté.

L'exposition ne doit pas, en effet, se contenter de décrire des états de fait, mais avoir une portée argumentative. Les élèves ont ainsi le temps, entre les deux séances, de réfléchir aux différentes problématiques possibles, d'en discuter entre eux, voire d'accomplir quelques recherches personnelles pour approfondir leur première approche.

2^{ème} séance (2h) : sélection de l'information

Les élèves font la proposition des thèmes retenus pour leur production finale. L'on décide collectivement de ceux qui sont choisis et selon quelle formulation. Le professeur demande alors de reprendre le dossier distribué lors de la première séance et de sélectionner les éléments en relation avec les sujets choisis. Les élèves peuvent également, grâce à la bibliographie et à la sitographie données, élargir leurs recherches. Il leur est ensuite proposé de réaliser, à partir du corpus documentaire qu'ils auront défini, une revue de presse : ce travail permet de réactiver les compétences de synthèse et de prise de notes, abordées au cours de séances d'AP spécifiques (cf. fiche sur la prise de notes).

Les élèves sont ainsi amenés à repérer les informations et arguments principaux qui constitueront la trame de leur exposition.

3^{ème} séance (1h) : tester la validité des arguments retenus

Il est important, au fil des séances, que le professeur accompagne les élèves dans la prise de conscience qu'une exposition se construit, qu'elle ne présente pas tous les documents au même niveau (en tout cas au regard des objectifs visés dans ce projet), qu'elle en met certains en valeur et qu'elle se doit de proposer des arguments pour les étayer.

C'est précisément pour vérifier la force de leurs arguments que le professeur propose aux élèves de venir présenter, individuellement, leur revue de presse devant le groupe. S'instaure alors un débat contradictoire qui permet à l'élève de vérifier la validité ou la force de ses arguments et, éventuellement, de les enrichir pour mieux défendre son point de vue. Ces débats ne sont pas forcément longs mais aident à mettre en relief les éléments qui vont constituer les points forts des expositions de chaque groupe.

4^{ème} séance (1h) : étayer l'argumentaire

Une fois trouvées la dynamique et l'articulation logique du propos censé nourrir l'exposition, le professeur attire l'attention des élèves sur l'illustration de la thèse soutenue et donc sur la nécessité de déterminer un certain nombre d'exemples précis. C'est en particulier à ce stade du travail que plusieurs disciplines peuvent intervenir pour enrichir le projet et répondre aux besoins des élèves : on peut ainsi imaginer une séance sur les graphiques (cf. fiche sur les représentations graphiques), la notion d'échelle, l'émission des gaz à effet de serre...

Il est intéressant également de sensibiliser les élèves- dans cette perspective d'illustration du propos - à la variété des supports possibles pour la mise en valeur de leur thème : audio, diaporama, maquette, photo, affiche, jeux, sculpture etc.

A l'issue de cette séance, les élèves doivent être en mesure de fournir un synopsis précis de leur future exposition.

5^{ème} et 6^{ème} séances : réaliser l'exposition (durée variable en fonction de la rapidité des élèves, de la taille des travaux)

A ce stade du projet, consacré à la réalisation pratique de l'exposition et à sa mise en espace, il est souhaitable que le professeur d'arts plastiques puisse intervenir afin d'initier les élèves à la notion de scénographie, les aide à comprendre comment l'on peut convaincre visuellement en donnant du relief à un propos par un certain choix d'images ou juxtaposition de documents, en opérant des montages, des agrandissements...

7^{ème} séance (1h) : préparer l'exposé

Le professeur demande ensuite aux élèves de travailler à la présentation orale de leur exposition. Il les informe que chaque groupe exposera à la classe sa production et que celle-ci aura pour mission de tester, par des questionnements contradictoires, la solidité de la thèse (ou des arguments) avancée. Cette règle du jeu permet aux élèves de se projeter, dès la préparation de l'oral, dans l'échange argumenté. Il leur faut également penser, lors de cette phase préparatoire, à la répartition des prises de parole, aux contenus à valoriser, aux explications à donner (en fonction des documents et supports retenus pour illustrer le propos).

8^{ème} séance (2h) : présenter oralement son travail

Cette dernière séance est consacrée à la présentation orale du travail, par chacun des groupes, comme cela a été défini en séance 7.

Conclusion

La réalisation d'une exposition en lien avec la thématique du développement durable est un projet qui peut donc s'intégrer dans une démarche non seulement d'approfondissement mais aussi méthodologique et pluridisciplinaire. Pour que cet aspect soit pleinement perçu par les élèves, on peut conseiller aux professeurs de mettre à la disposition de chacun une fiche de suivi tout au long de l'activité (sur le mode du cahier de bord) qui leur permette de visualiser et reformuler les objectifs des différentes séances ainsi que leurs difficultés et leurs besoins d'accompagnement. (cf. annexe)

La notion de développement durable est très vaste et complexe. Afin d'aider les élèves à mieux la cerner, il est possible de leur proposer certains thèmes de réflexion qui, selon la problématique définie ci-dessus, les alerte ou vise à les éduquer. En voici quelques-uns :

- le problème de l'eau dans le monde ;
- la répartition inégale des richesses entre les peuples ;
- la nourriture (plus précisément, la question du bétail et de son alimentation) ;
- la pollution sous toutes ses formes, en particulier l'utilisation des pesticides ;
- les OGM ;
- le monopole des semences par quelques grandes firmes ;
- l'achat des terres par des peuples plus riches ;
- la déforestation ;
- la destruction des espèces protégées par le braconnage ;
- la pêche intensive ;

L'on peut proposer comme pistes d'amélioration :

- comment éviter le gaspillage ;
- limiter les emballages ;
- recycler les déchets ;
- réduire sa consommation d'eau et d'énergie ;
- utiliser des matériaux de construction naturels ;

Les conférences internationales (telles que celles qui a lieu à Cancun en 2010) peuvent donner lieu à des débats ou même des jeux de rôle où un « ambassadeur » vient défendre le point de vue d'un pays.

L'on peut dire, alors, que l'école joue tout autant son rôle d'éducation que d'instruction.

Annexe

FICHE DE SUIVI DU TRAVAIL

CLASSE :

GROUPE :

NOM DES ELEVES :

THEME :

TYPE DE PRODUCTION :

Séance	Objectifs de la séance	Travail effectué	Difficultés rencontrées	Accompagnement souhaité	Objectifs suivants
Séance 1					
Séance 2					
Séance 3 (...)					